

Faculté de philosophie et lettres



ARKE2630 Folklore et art populaire

[30h] 4 crédits

Ce cours bisannuel est dispensé en 2006-2007, 2008-2009,...

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Langue d'enseignement : français

Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'étudiant aura intériorisé la problématique de la distinction entre " art savant " et " art populaire " et pourra l'appliquer aux cas concrets. Par ailleurs, il disposera des outils conceptuels pour distinguer les grandes catégories de l'art en marge.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Définitions du folklore et de l'art populaire.

Exercices au musées de Louvain-la-Neuve relatifs à la distinction entre l'art populaire et l'art savant.

Introduction à l'art naïf.

Introduction à l'art brut.

Résumé : Contenu et Méthodes

Définitions de l'art populaire en rapport avec le folklore et l'histoire de l'art. Etude d'oeuvres et de textes illustrant les notions d'"art populaire" dans un champ sémantique comprenant celles de : "art naïf", "art brut", "art marginal", "art primitif" et "art Kitsch". Enquêtes collectives et travaux individuels.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : Notions générales d'histoire de l'art.

Évaluation : Examen et travail personnel.

Support : Corpus de textes et d'images. Exercices au musée.

Encadrement : Professeur et assistant.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ARKE21 Première licence en histoire de l'art et archéologie (4 crédits)

ARKE22 Deuxième licence en histoire de l'art et archéologie (4 crédits)